

BRUYÈRES

BULLETIN MUNICIPAL

Édition 2025-1

ET MONTBÉRAULT



Budget 2025-2026

...Tout sur votre ville...



ÉDITO du Maire

Depuis déjà quelque temps, d'aucuns m'interrogent régulièrement : « vous allez vous représenter ? ». Moins d'un an nous sépare des prochaines élections municipales alors en ce début d'été, je souhaite m'adresser à vous avec sincérité et transparence.

Je suis élue municipale depuis 2001, tout d'abord conseillère municipale ; puis, en 2014, adjointe au maire et maire à partir de 2017. Je tiens à vous informer que je réfléchis encore à ma candidature pour les prochaines élections municipales de 2026. C'est une décision importante

que je prendrai en toute conscience, en tenant compte de l'intérêt collectif et de l'avenir de notre commune.

La gestion d'une commune repose sur un véritable travail d'équipe. Les conseillers municipaux, bénévoles, doivent jouer un rôle essentiel en apportant leur expertise, leur dévouement pour le bien-être de la communauté. Les adjoints au maire sont des acteurs privilégiés à la prise de décision et la mise en œuvre des projets locaux. Seule une équipe solidaire et unie par la volonté d'améliorer la vie quotidienne de tous les habitants fait la force de la gestion communale. Vous comprendrez que ma décision reposera également sur l'engagement de mes colistiers.

Je comprends que cette incertitude puisse susciter de la déception, de l'inquiétude parmi vous. Sachez que quel que soit mon choix, mon engagement envers notre commune et ses habitants reste intact. Mon objectif est toujours de travailler pour le bien-être de tous, dans la transparence et la proximité. Je vous remercie pour votre confiance et votre soutien tout au long de ces années.

Restons unis et confiants dans notre capacité à continuer, à faire avancer notre commune, quel que soit l'avenir qui s'offre à nous.

« Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir. » Jean Jaurès (1859-1914).

Bien à vous

Marie-Pierre TOKARSKI

Sommaire

P. 2	Édito du Maire	P. 13	État civil
P. 3	Synthèse des conseils municipaux	P. 14	Infos du CCAS
P. 5	Actualités locales	P. 16	Histoire de Bruyères
P. 7	Travaux dans la commune	P. 18	Rubrique loisirs
P. 9	Gestion de la voirie communale	P. 20	Bibliothèque Arsène Houssaye
P. 10	Présentation des finances et du budget	P. 22	Infos de nos associations
P. 12	École primaire de Bruyères	P. 28	Numéros et infos utiles

Délibérations du conseil municipal (synthèse)



Les comptes rendus complets sont consultables à l'affichage dans le hall de la Mairie et sur le site de la commune : <https://bruyeres-et-montberault.fr>



Séance du 16 décembre 2024

- 2024_33 - DELIBERATION MODIFICATIVE N° 2 SUR EXERCICE 2024
- 2024_34 - AUTORISATION POUR ENGAGER 25% DES CREDITS D'INVESTISSEMENT - EXERCICE 2025 .
- 2024_35 - EVOLUTION DES TARIFS DE LA COMMUNE POUR 2025
- 2024_36 - EXTENSION SUPERFICIE DU CIMETIERE COMMUNAL
- 2024_37 - ECHANGE DE TERRAIN ENTRE LA COMMUNE ET M. DEBLED
- 2024_38 - AIDE AU FINANCEMENT D'UN VOYAGE SCOLAIRE DE CLASSE MATERNELLE
- 2024_39 - COMMUNICATION D'UNE DEMANDE D'UNE HABITANTE DE MONTBERAULT
- 2024_40 - INDEMNISATION D'UN PARTICULIER

SEANCE DU 11 mars 2025

- 2025_01 - DEMANDE DE SUBVENTION APV (ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE)
- 2025_02 - USED A - RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC EN LED RUE PORTE DE LAON
- 2025_03 - USED A - RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC EN LED RUE DU BOIS BRULE, LOT KINET ET LOT MITTERRAND
- 2025_04 - USED A EXTENSION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE MIGRENNE
- 2025_05 - USED A RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC EN LED RUE PORTE DE REIMS ET VIEUX CHEMIN DE REIMS
- 2025_06 - MODIFICATION DU REGLEMENT DE LA SALLE DES FETES
- 2025_07 - CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2^e CLASSE ET SUPPRESSION DU POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF
- 2025_08 - SUBVENTION AUX RESTAURANTS DU CŒUR

SEANCE DU 7 avril 2025

- 2025_09 - PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024
- 2025_10 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION
- 2025_11 - AFFECTATION DES RESULTATS
- 2025_12 - PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2025
- 2025_13 - VOTE DE TAUX DES RESSOURCES FISCALES
- 2025_14 - SUBVENTION A L'AMICALE DES JEUNES SAPEURS POMPIERS
- 2025_15 - SUBVENTION A L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
- 2025_16 - RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC CHEMIN DES OUIES

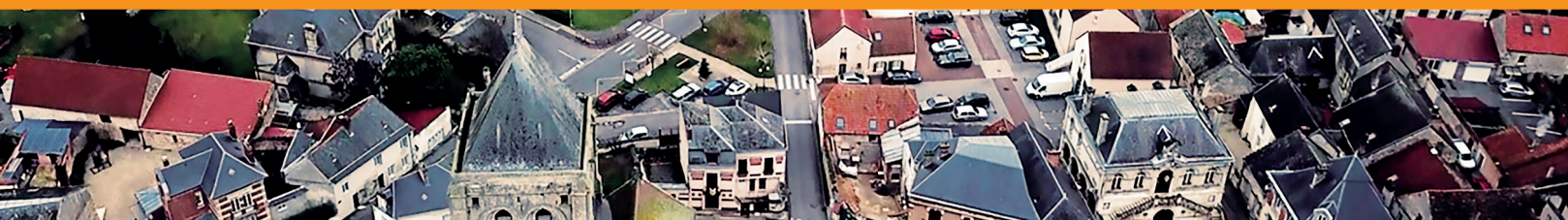


CONSEIL MUNICIPAL

Procès verbaux des conseils municipaux

Agenda

2^e semestre 2025



19^{ème} FESTIVAL **2025** **GUITARES en PICARDIE & Cordes associées**

www.guitaresenpicardie.com

BRUYÈRES ET MONTBÉRAULT

Samedi 5 juillet
Eglise - 20h30

Trio François EBERLÉ

Alois BROUCK, guitare
Marie EBERLE, violoncelle, voix
François EBERLE, clavier, guitare, voix

Les chansons d'abord ...

Avec le soutien de la commune de Bruyères et Montbérault

Entrée libre

14 juillet 2025 Mairie Fête Nationale - commémoration



14 novembre 2025 Église Notre Dame
Concert de Chanteur & Chant des Roizes



RAPPEL application Panneau Pocket :
se tenir au courant de l'actualité de la
commune :

Panneau Pocket
Les informations et alertes
de votre Commune sont sur
PanneauPocket

Soyez les premiers informés en
téléchargeant gratuitement l'application

Scannez-moi

Play Store, App Store, Google Play

«Scannez-moi»



L'Ensemble vocal LAON CHANTEUR et la chorale LE CHANT
DES ROIZES de Sissonne seront en concert en l'église de
Bruyères et Montbérault le vendredi 14 novembre à 20 h.
Venez nombreux pour partager ce moment musical !



Pour vous tenir informés le plus précisément possible des évènements de votre commune, utilisez
l'application Panneau Pocket de votre smartphone ou de votre PC ...
Et si vous n'avez aucun de ces outils numériques... le secrétariat de la mairie est à votre disposition pour
vous informer... **tél : 03 23 24 74 77**

Actualités locales

Maisons partagées « Âges et Vie » ... un an déjà



En juillet 2024, la maison Âges et Vie accueillait ses premiers colocataires et affichait complet assez rapidement. Elle rencontre un franc succès auprès de ses hôtes qui ont un cadre de vie très agréable et de multiples occupations et activités au quotidien. Si vous passez devant la maison, sa porte est grande ouverte et les colocataires seront heureux d'échanger avec vous... n'hésitez pas.

Activités commerciales et économiques :



SAS BECROT FABIENT Plomberie Chauffage

Poses de chaudières - Poêles à granulés ou bois
Pompes à chaleur - Entretien / Dépannages
Réalisation de salle de bain
Pose d'adoucisseurs (et entretiens)

06 49 39 11 25 - 03 23 20 85 13



107, Rue porte de Laon
02860 BRUYÈRES ET MONTBÉRAULT

Plomberie Bécrot rue Porte de Laon

Installé depuis le mois de mars 2025, Fabien Bécrot est à votre écoute pour toute intervention concernant son domaine de compétence.



Manifestations fin d'année 2024 :

30 novembre 2024 : Téléthon 2024

Cette année, c'est la commune de Bruyères et Montbérault qui accueillait les marcheurs de la randonnée des 5 villages, organisée au profit du Téléthon, pour une pause déjeuner dans les locaux de la cantine scolaire. Ainsi une soixantaine de randonneurs ont pu goûter à la généreuse tartiflette avant de rejoindre l'objectif de la journée : Mons en Laonnois.



14 décembre 2024 : Aubade de Noël & Vin Chaud

A la veille de la trêve de Noël, la Bruyéroise a animé ce samedi matin avec des airs de Noël pour la plus grande joie des passants. A cette occasion, un vin chaud était offert à tous les spectateurs venus applaudir et participer à ce joli instant de convivialité.



Actualités locales (suite...)

Manifestations fin d'année 2024 :

26 avril 2025 – festival Jazz'titude à Bruyères :



Un triomphe pour le groupe « You Rascal Band » à Bruyères !

Le festival Jazz'titudes a organisé, à l'initiative de la municipalité, la venue de ce groupe musical à Bruyères. La salle était comble, témoignant de l'enthousiasme et de l'amour du public pour le jazz de qualité.

Dès les premiers accords, « You Rascal Band » a captivé l'auditoire avec son mélange unique de rythmes entraînants et de mélodies envoûtantes. La virtuosité des musiciens était évidente, chaque membre démontrant une maîtrise impressionnante de son instrument, notamment un trompettiste virtuose. Le chanteur, avec une voix profonde et émouvante, a su créer une connexion immédiate avec les spectateurs.

Le groupe a interprété, durant deux bonnes heures, de nombreux classiques du jazz de style Nouvelle-Orleans, revisités avec une touche moderne qui a ravi les amateurs comme les néophytes.

La salle des fêtes de Bruyères, illuminée pour l'occasion aux couleurs chaudes et accueillantes du jazz, était pleine à craquer. Les billets avaient été vendus bien avant la date de l'événement, et les organisateurs avaient dû ajouter des places supplémentaires pour répondre à la demande. L'atmosphère était électrique, chaque spectateur étant impatient de vivre une soirée inoubliable.

8 mai 2025 – commémoration de la fin de la 2^e Guerre mondiale :

Après la lecture du message du ministre des armées par Md le Maire devant un auditoire composé de

la Municipalité, des représentants des Anciens Combattants, du corps des sapeurs-pompiers volontaires et de nombreux Bruyérois, la Bruyéroise et les enfants des écoles ont interprété l'hymne national et des morceaux de l'époque.

Le 8 mai 1945, après six longues années de guerre, les armes se sont enfin tues sur le continent européen. Les forces alliées, constituées de soldats venus des quatre coins du monde, ont réussi à vaincre le régime nazi, mettant fin à son règne de terreur. Ce jour-là, la paix a été restaurée, et les valeurs de liberté, de justice et de dignité humaine ont triomphé.

La commémoration de cette victoire est non seulement un hommage aux soldats qui ont sacrifié leur vie pour la liberté, mais aussi un moment de réflexion sur les horreurs du passé. C'est une occasion de se rappeler que la paix et la démocratie ne doivent jamais être prises pour acquises, mais qu'elles doivent être défendues et préservées chaque jour.



Travaux en cours et futurs dans la commune

Aménagement du cimetière et du chemin du Fond des Gueules



Avant travaux



Après travaux

- Végétalisation du cimetière.
- Extension des emplacements au cimetière et agrandissement du périmètre.
- Création d'un parking aménagé.
- Aménagement du chemin du Fond des Gueules.
- À venir : enfouissement des réseaux électriques, télécoms et éclairage public.

Autres réalisations et projets ...

Rénovation façades de l'hôtel de Ville

Nettoyage des façades et effacement des graffitis laissés au fil du temps par de nombreux « garnements » !!



Réfection de la toiture de l'abribus

La commune a commandé la réfection du toit de l'abribus situé au rond-point de la rue Porte de Laon avec l'avenue de Verdun. Celui-ci ayant subi de nombreuses dégradations au fil du temps.

Réfection de la demi-voie de la rue Porte de Reims

Entreprise par Noréade dans la côte de Chamouille, du fait de la dégradation de la chaussée liée au tassement de la tranchée effectuée il y a quelques années pour l'adduction de l'eau.



Travaux en cours et futurs dans la commune (suite...)

Travaux à venir :

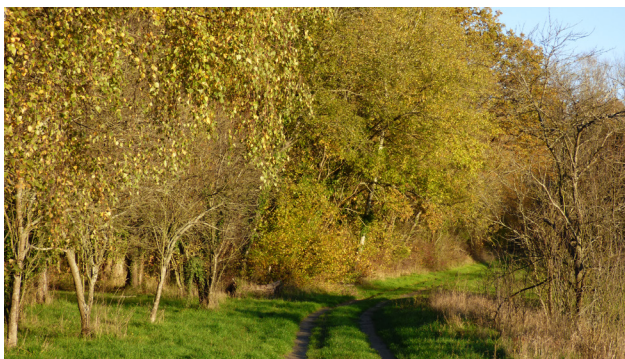
Sur le tour de ville :

- Reprise d'une canalisation d'évacuation des eaux pluviales dans le bas de la rue des Etuves sur la rue du Tour de Ville.
- Reprise des réseaux souterrains d'écoulement des rus sous le carrefour : Tour de Ville – rue de la Fontaine Minérale (près de la caserne des sapeurs-pompiers)

● Lotissement des Chanteraines et route de Chérêt :

Effacement des réseaux électriques (basse et moyenne tension), des réseaux éclairage public et télécommunications. Travaux prévus au 2^e semestre 2025.

Gestion et entretien des bois communaux : Collaboration avec l'ONF et initiatives locales



● Renégociation du contrat avec l'ONF

Le contrat actuel avec l'Office National des Forêts (ONF) arrive à son terme. Il est essentiel de procéder à une renégociation afin de s'assurer que les travaux de gestion forestière continuent à être menés efficacement et dans le respect des normes environnementales.

Projet Patrimoine : EGLISE NOTRE-DAME

Ouverture du dossier de restauration du monument historique :

- **1^{re} tranche urgente** : obligation d'intervenir sur les toits du transept pour colmater les fuites d'eaux en cas d'intempéries.



- Défrichage du terrain Chemin du Bois Brulé près du lotissement Kinet
- Implantation d'un « City Park », d'un terrain de pétanque et d'une table de ping-pong tous temps.
- Dotation de 3 tables de pique-nique au stade Pré-vost-Delhaye.



● Mise en place d'un plan d'affouage

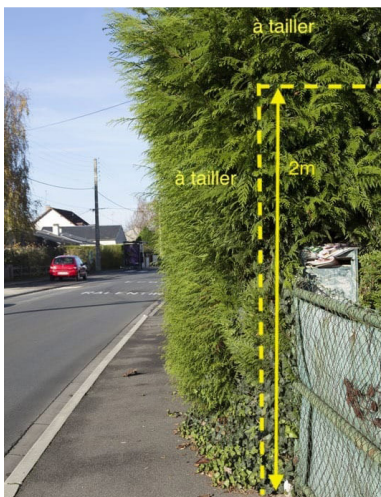
Pour permettre aux habitants de Bruyères de participer activement à l'entretien des bois communaux, un plan d'affouage sera mis en place. Cette initiative offrira aux résidents intéressés la possibilité de faire du bois moyennant une somme modique et ainsi de contribuer au débroussaillage de certaines parcelles forestières. Ce plan vise non seulement à entretenir les bois de manière communautaire et durable, mais également à renforcer les liens sociaux entre les membres de la commune à travers une activité partagée et bénéfique pour l'environnement. Les détails de la renégociation avec l'ONF et les modalités de participation au plan d'affouage seront communiqués prochainement aux résidents de Bruyères. Ces efforts conjoints permettront de préserver la biodiversité et de gérer durablement les ressources forestières locales.

Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître et de s'inscrire en mairie.

Gestion de la voirie communale

Obligation des riverains (entretien des haies et clôtures)

Les obligations des riverains prennent la forme de servitudes. Leur institution permet de préserver l'intégrité de la voie communale, de faciliter la circulation des piétons sur les trottoirs et de favoriser la visibilité des automobilistes aux abords des intersections, et ceci dans un cadre sécuritaire.



Les servitudes relatives aux plantations

Le propriétaire d'arbres ou de haies en rive de voies communales est soumis à une obligation d'élagage afin d'empêcher que les branches ou les racines des plantations n'empiètent sur celles-ci. Cette taille doit être effectuée à l'aplomb des limites cadastrales de la propriété. Il existe encore beaucoup de haies dans notre village qui ne sont pas dans cette situation.

Dans le cas où ces travaux de taille ne sont pas effectués par les propriétaires, après une demande écrite de la mairie, cette dernière est en droit de faire exécuter ces tailles et de les facturer aux propriétaires.

Stationnement intempestif sur les trottoirs



Le trottoir est un espace de circulation réservé uniquement aux piétons. Il doit rester vierge de tout obstacle. Le fait de stationner sur un trottoir constitue une infraction au code de la route :

L'arrêt ou le stationnement d'un véhicule empiétant sur un passage prévu à l'intention des piétons est interdit.

Le fait de contrevenir aux dispositions du présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe. **(Article R417-5 du Code de la route)**

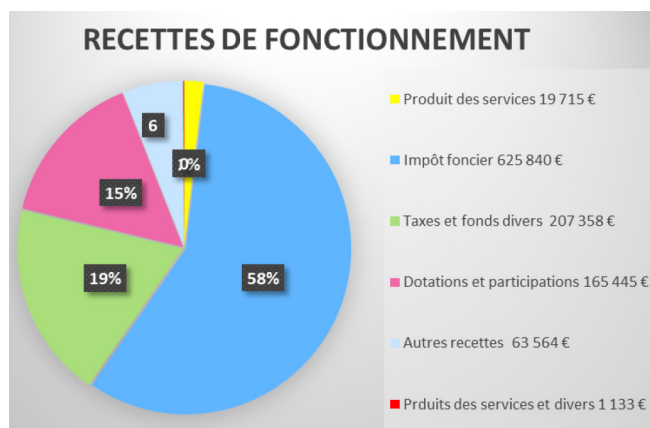
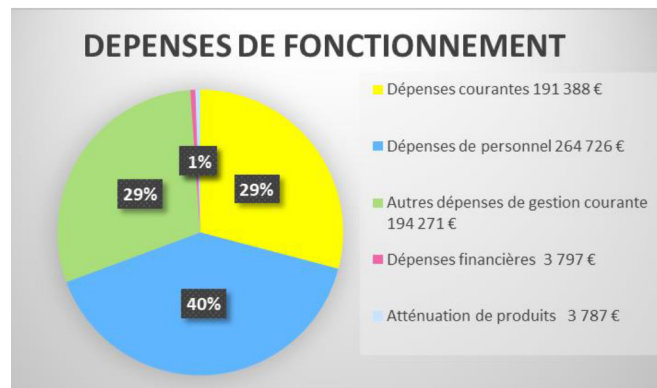


Présentation des finances de la commune

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Les dépenses réelles de fonctionnement en 2024

Ces dépenses augmentent de 2,74 % par rapport à 2023. Les dépenses de personnel en hausse de 10,22 % (augmentation légale et embauche de l'apprenti en fin de son parcours de formation). Quant aux charges de gestion courante, elles diminuent de 4,53 % et les charges financières de 17,38 %.



Les recettes réelles de fonctionnement en 2024

Les recettes sont en diminution de 3,72 % par rapport à 2023. Les taux de l'impôt foncier étaient de 44,02 % pour le bâti, 32,26 % pour le non bâti et 18 % pour la taxe d'habitation. Ces taux sont maintenus pour 2025, mais la revalorisation des valeurs locatives de 1,70 %, portée par la loi de finance, engendrera une augmentation du foncier bâti.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement en 2024 s'élèvent à 852 779 €, pour des recettes de 690 222 €. Le déficit de 162 557 € est financé par l'excédent d'exploitation de 381 803 €. Depuis 2012, la commune n'a pas eu recours à l'emprunt pour financer ses investissements. La commune est très peu endettée soit 55 € par habitant alors que l'endettement moyen est de 519 € par habitant pour notre strate de population (source : banque des territoires). Notre politique d'investissement a été jusqu'alors accompagnée par nos partenaires financiers : en premier lieu l'Etat puis le département, la communauté d'agglomération, la Région et l'Agence de l'eau. Les restrictions budgétaires de ces collectivités ne seront pas sans répercussion sur le financement des investissements à venir.



Rétrospective des investissements depuis 2020

Investissements réalisés de 2020 à 2024	
Travaux de voirie	649 432 €
Immobilier : achat de bâti et non bâti	401 580 €
Stade : création d'un 3e terrain	362 071 €
Rénovation des logements communaux	322 034 €
École	256 897 €
Éclairage public	186 551 €
Bâtiments municipaux non loués	142 163 €
Vidéoprotection	118 407 €
Parc de jeux pour jeunes enfants	103 462 €
Cimetière	96 292 €
Église	67 795 €
Fort de Bruyères	63 754 €
Mairie	46 565 €
Salle des fêtes	40 132 €
Réseau d'eaux pluviales	33 204 €
Équipement des services techniques	32 106 €
Ateliers municipaux	30 266 €
Bibliothèque	20 924 €
Aménagements de terrains	12 829 €
Illuminations voie publique	8 379 €
Total investissements	2 994 843 €

L'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement, les réserves et l'aide de nos partenaires financiers ont permis toutes ces réalisations sans recours à l'emprunt.

Partenaires financiers	
État	563 280,58 €
Région	14 710,00 €
Département	277 287,62 €
Com. d'agglo	101 806,15 €
Agence de l'eau	14 704,00 €
Total	971 788,35 €

En 2025, la commune poursuit son programme d'investissement avec pour principaux projets :

- Enfouissement des réseaux lotissement des Chantraines et route de Chérêt ;
- Ravalement des façades de la mairie ;
- Création d'un city-stade ;
- Poursuite de la rénovation en LED de l'éclairage public ;
- Création d'une classe supplémentaire.

L'ensemble de ces travaux sera réalisé sans recours à l'emprunt et le maintien des taux de la fiscalité locale.



École de Bruyères et Montbérault

Groupe scolaire des Coteaux du Laonnais

En 1918, Charles CHARPENTIER a écrit dans son livre sur Bruyères et Montbérault :

« On ne peut pas dire l'époque où fut ouverte une école à Bruyères. Il est incontestable que cette importante commune en était pourvue au Moyen Age ».

Au début du XX^e siècle Bruyères possède déjà deux écoles primaires, une, pour les filles, installée dans une ancienne maison et une pour les garçons dans un bâtiment ayant servi autrefois de bergerie ainsi qu'une école maternelle.

Ce n'est qu'en 1928 que l'école est établie à l'adresse actuelle et depuis cette date, le groupe scolaire n'a cessé d'évoluer



Vue de l'école en 1930



Vue de l'école aujourd'hui 2025

L'école en quelques dates

- 1979 création de l'école maternelle actuelle.
- 1990 aménagement à l'étage de salles de classe pour l'école primaire.
- 2016 construction du bâtiment qui abrite la cantine et la salle d'évolution.
- 2018 installation d'une structure modulaire pour accueillir les activités périscolaires.
- 2025/2026, à venir : extension de l'école maternelle pour accueillir une classe, un dortoir et des sanitaires.

Pour réaliser cet agrandissement, la commune a acquis deux parcelles attenantes à l'école maternelle. Les plans du bâtiment sont en cours de finalisation.

Durant la scolarité 2024/2025, l'école a accueilli 213 enfants (93 en maternelle et 120 en primaire). Plus de la moitié des enfants déjeune régulièrement à la cantine.

La pause déjeuner est organisée en deux services :

- 1^{er} service pour les petits jusqu'au CP.
- 2^e service pour les plus grands.

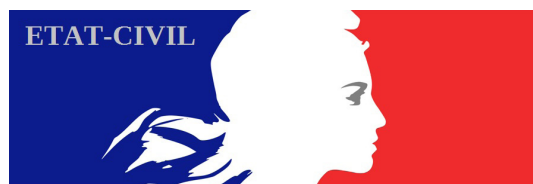
Au 31 mai 2025 ce sont 13 718 repas qui ont été servis par le personnel du syndicat scolaire.

L'accueil du matin est assuré par le personnel périscolaire dès 7 h 30 dans le bâtiment communal du 10 rue du Tour de Ville et les enfants sont gardés le soir jusqu'à 18 h 15.

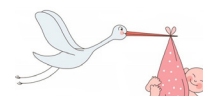
En septembre 2025, 21 enfants quitteront l'école primaire pour le collège et 8 enfants rejoindront l'établissement scolaire de Presles et Thierny. La prévision des inscriptions en petite section de maternelle est de 28 enfants.

Depuis 2018, la commune adhère au syndicat scolaire, seul compétent pour répondre aux demandes des familles quant à la scolarité de leur enfant.

Une permanence a lieu tous les mercredis matin au secrétariat du syndicat scolaire situé rue de la Fontaine Minérale. Vous pouvez également joindre le syndicat scolaire par mail : siscotlaonnais@gmail.com.



NAISSANCES



BOITELET CAVIGNEAUX Julian, Bernard, René.....	18 décembre 2024
DA COSTA Giulia, Solène, Jade.....	19 janvier 2025
THOREZ Alma, Fabienne, Sandrine.....	14 février 2025
LOEVEN Noah.....	3 avril 2025
MAGNIANT DUCROCQ Ninon.....	14 avril 2025
POWIERZYNSKI Maxine, Juliette.....	14 avril 2025

MARIAGES



GUINET Hervé, Georges & WASSON Valérie, Janie, Chantal.....	28 décembre 2024
PEDACE Jérémy, Louis-Michel, Georges & HENNECENT Jessy, Elisabeth, Eliane, Mauricette	12 avril 2025

DÉCÈS



David, Léon, Antoine VITU.....	50 ans.....	3 décembre 2024
Bernadette, Raymonde, Louise HENNEQUIN veuve DALY.....	83 ans.....	26 décembre 2024
André ANTONIAK.....	84 ans.....	7 janvier 2025
Jacqueline DEMAY.....	68 ans.....	21 janvier 2025
Rose, Mireille DEMAY veuve VILAIN.....	98 ans.....	23 janvier 2025
Etienne, Albert MARIEL.....	75 ans.....	1 ^{er} février 2025
Jacques, Lucien, Jules DROMAS.....	89 ans.....	2 février 2025
Marie, Madeleine SELLIER veuve SCUDELLER.....	94 ans.....	9 février 2025
Claude, Eloi FREJEAN.....	77 ans.....	25 février 2025

Nous rappelons à l'ensemble des habitants du village, qu'il est indispensable de se présenter en mairie lors de votre arrivée afin de vous identifier dans nos répertoires et de signaler lorsque vous quittez la commune. Ceci afin de vous faire bénéficier des actions initiées par nos soins.

Le secrétariat de mairie se tient à votre écoute pour vous apporter tous les renseignements administratifs locaux dont vous auriez besoin.

Avis important : compte tenu de la conjoncture économique très difficile (inflation, augmentation des coûts de l'alimentation et de l'énergie) nous vous rappelons que le CCAS se tient à la disposition de tous ceux qui rencontreraient des difficultés dans leur quotidien.

Les temps forts de ce dernier trimestre :

26 mai 2025 : fête des mères



Comme chaque année, l'équipe du CCAS et la municipalité ont accueilli les mamans. Ce sont environ 90 Bruyéroises qui ont assisté à cette soirée qui leur était offerte. Après le mot de la présidente F. Garnier et de Madame le Maire M-P. Tokarski, celles-ci ont pu participer au tirage d'une tombola et partager le verre de l'amitié dans une ambiance chaleureuse.

26 juin 2025: repas du club du 3^e age

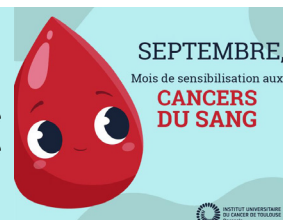
Les membres du club se sont retrouvés dans une ambiance conviviale au Relais Charlemagne pour leur repas de fin de saison, financé par eux-mêmes. Les amis et proches étaient les bienvenus.



Agenda prévisionnel de rentrée 4^e trimestre :

Septembre 2025 :

Mois de sensibilisation aux cancers du sang qui touchent en France, chaque année, près de 35 000 personnes, et particulièrement les enfants et jeunes adultes ainsi que les personnes âgées. La commune de Bruyères illuminera de rouge la façade de l'école primaire durant tout le mois.



Octobre 2025 :

Une première action au profit de l'APEI « les papillons blancs » de Laon, intitulée « opération brioches » aura lieu le samedi 4 octobre avec des stands installés devant la mairie et la boulangerie.



Octobre 2025 seconde action :

Une seconde action concerne la lutte contre le cancer du sein, « octobre rose ». Une vente de roses sera proposée aux Bruyérois le samedi 11 octobre afin d'aider à la recherche et au confort des malades.



Novembre 2025 :

Organisation de la bourse aux jouets et articles de puériculture à la salle des fêtes le dimanche 23 novembre.



Actualités du CCAS (suite ...)

Novembre 2025 :

Repas des aînés :



Pour la fin de l'année, les Bruyérois de plus de 68 ans ayant choisi d'y participer se retrouveront le dimanche 9 novembre à la salle des fêtes. C'est toujours une journée de convivialité et de rencontre. Le groupe « Dominique et Titus » animera cet après-midi récréatif.



Aides Sociales : Actions du CCAS :

- Il verse une participation de 3€ / jour et par enfant Bruyérois inscrit à l'ALSH de juillet 2025 organisé par l'association Bruyères-Loisirs.
- Il peut aider des foyers en difficulté en délivrant des bons d'alimentation et en réglant directement aux fournisseurs d'énergie des aides au règlement des factures. Celles-ci sont accordées en fonction des ressources du foyer et font l'objet d'une étude de la commission d'attribution.

ASSISTANTE SOCIALE :

Permanences tous les 1^{er} et 3^e mardis de 9 h 30 à 11 h 30 à la salle des associations de Bruyères-et-Montbérault sur rdv au 03 23 24 68 38 ou au secrétariat au 03 23 24 61 31.



Bons de Noël :

Pour ceux qui ne peuvent ou ne souhaitent pas participer au repas des aînés, l'opération « bons de Noël » sera reconduite, bons qui seront à utiliser chez les commerçants de Bruyères.

Toutes ces dates vous seront
reprécisées dans l'application
PANNEAU POCKET



Personnes vulnérables :

Toute personne seule ou se sentant isolée peut s'inscrire en mairie dans le registre prévu à cet effet. Nous pourrions ainsi les contacter périodiquement ou lors de périodes difficiles.

ASSISTANTE SOCIALE :

Permanences tous les 1^{er} et 3^e mardis de 9 h 30 à 11 h 30 à la salle des associations de Bruyères-et-Montbérault sur RDV au 03 23 24 68 38 ou au secrétariat au 03 23 24 61 31.

Françoise Garnier
Vice-présidente du CCAS

Les membres du CCAS sont à votre écoute, n'hésitez pas à les solliciter.
Vous pouvez obtenir un rendez-vous avec l'un d'eux, en mairie, en appelant le 03 23 24 74 77.

Histoire de Bruyères

La fontaine minérale

Si aujourd'hui l'eau s'invite dans nos intérieurs, il n'en fut pas toujours de même. Avant le XX^e siècle, les Bruyérois devaient puiser l'eau auprès des sources naturelles, du Polton ou encore aux puits ou aux fontaines, comme la fontaine minérale située vers la sortie est du village.

Origine



Déjà au Moyen Âge, le Polton recevait, proche de l'endroit où est située aujourd'hui la fontaine minérale, « l'eau d'un bouillon puissant » appelé la Fontaine Tonnelet. Cet apport important d'eau, hors les murs de l'enceinte villageoise, permettait aux habitants de puiser l'eau nécessaire à leur quotidien. Il était donc important de pouvoir la canaliser et d'édifier une fontaine. Si le plan du sergent Ledouble de 1584 ne montre pas une telle fontaine, il n'en est pas de même du plan de 1768. En effet, sur ce plan, on distingue très nettement une fontaine qui ressemble à s'y méprendre à celle que l'on connaît aujourd'hui. La forme est identique, même si la partie haute du pilier vertical semble plus étroite, mais on retrouve bien le vase en pierre qui couronne, comme aujourd'hui, le sommet. En revanche, au pied de la fontaine, le bassin entoure complètement l'ouvrage. Cependant, l'absence de sources ne nous permet pas de déterminer la date à laquelle cette fontaine fut édifée. Ce

qui est sûr, c'est qu'elle existait au XVIII^e siècle.

Qualité de l'eau

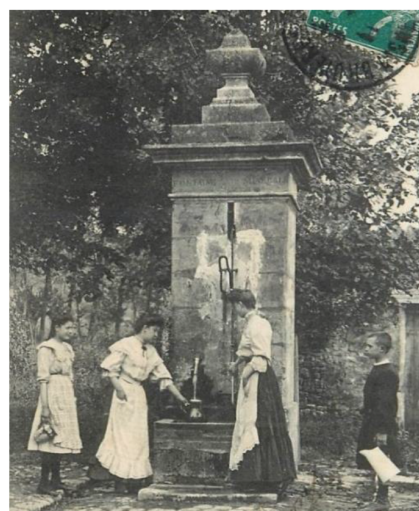
Cette fontaine dispensait une eau minérale aux vertus propres semble-t-il à soulager les « enflours et maux de gorge » et à fortifier les tempéraments faibles. Par ailleurs, c'est justement au XVIII^e siècle que l'eau minérale naturelle acquiert une très grande popularité. C'est le cas de celle de Bruyères qui fait l'objet d'une mention dans le *Dictionnaire géographique portatif* de 1767 de l'auteur anglais Lawrence Echard. Cette eau minérale avait même acquis une grande réputation lors des épidémies de choléra-morbus de 1832 et 1849 puisque, d'après Jean-Baptiste Rousselle, la population des communes environnantes venait en chercher pour sa consommation pensant que l'eau de la fontaine la protégerait de cette terrible maladie dont Bruyères-et-Montbérault avait été épargnée, comme d'ailleurs de nombreuses autres communes du département de l'Aisne. D'après Jean Maucorps, ancien ingénieur agronome, l'eau minérale de la fontaine était « une eau bicarbonatée calcique et magnésienne mais surtout sulfatée, ferrugineuse et sans doute un peu chlorurée ». Toutefois, comme l'avait remarqué avant la Première Guerre mondiale Jules Gosselet, géologue et doyen de la faculté des sciences de Lille, elle perdait rapidement ses propriétés. Au bout de quelques jours, à l'air libre, elle ne tardait pas à se troubler et à former un dépôt de rouille. Cette décomposition est propre d'ailleurs à toutes les eaux ferrugineuses. Néanmoins, l'eau restait potable comme le prouve les nombreuses analyses réalisées dans l'entre-deux-guerres.

Reconstruction de la fontaine

Pour une raison que l'on ne connaît pas faute de sources, la municipalité décide de reconstruire la fontaine dans le premier quart du XIX^e siècle. C'est ainsi qu'elle acquiert de François Chédeville pour 271,25 F le terrain sur lequel doit être édifée la fontaine avec lavoir. Le devis des travaux établi par l'entrepreneur Cuvillier s'élève à 3 000 F. Toutefois, différents « objets » indispensables ayant été omis la première fois, ils font l'objet d'un nouveau devis pour un montant de 700 F. La municipalité en reconnaît le bien-fondé et accepte de payer le supplément à la condition que le sieur Cuvillier :

« 1°) établisse un trottoir de six pieds (environ 1,94 m) de largeur en pierre de bonne qualité depuis le pavé du chemin qui conduit à Parfondru ;

2°) établisse un autre trottoir aussi en pierre de bonne qualité sur la partie latérale de ladite fontaine ;



Histoire de Bruyères

La fontaine minérale (suite...)

3°) relève le pavé du pourtour du lavoir de manière à lui donner la pente nécessaire pour l'écoulement des eaux » et apporte quelques modifications à l'enceinte fortifiée proche de la fontaine.

Pour le paiement de ces travaux qui s'élèvent à 3 971,25 F, la commune vend plusieurs hectares de pâtures communales et une partie de ses remparts. À remarquer toutefois que ces ventes servent aussi à rembourser la dette de guerre contractée durant l'occupation alliée.

Travaux supplémentaires

En août 1825, l'eau de la fontaine est tarie, non seulement à cause de la grande sécheresse qui sévit à ce moment-là, mais aussi parce que, pour différentes raisons, « l'eau quoique réunie en un gros volume dans son bassin, ne peut arriver naturellement à la hauteur désirée ». Aussi, la commune décide-t-elle d'installer une pompe en plomb pour un coût de 339 F. Neuf mois plus tard, en mai 1826, le conseil municipal vote un crédit supplémentaire de 100 F, car le précédent devis ne comportait pas le prix des matériaux à fournir, ce qui avait ajourné l'adjudication des travaux. Puis, une fois la pompe installée, la municipalité vote régulièrement des crédits pour son entretien : 60 F en 1829, 30 F en 1831.

Déclin



La fontaine minérale est donc journallement utilisée par les Bruyérois. Les cartes postales anciennes montrent des enfants et des femmes puisant l'eau à la fontaine, eau qu'ils utiliseront dans la journée. Ils ne sont pas les seuls à venir. Les hommes viennent aussi remplir leurs arrosoirs, l'eau étant indispensable au jardinage. La fontaine minérale n'est toutefois pas la seule fontaine de Bruyères puisqu'il y a aussi la borne-fontaine de la place de la Mutte.

Lors de la Première Guerre mondiale, la fontaine est endommagée par des éclats d'obus et recouverte d'inscriptions. La porte a été arrachée et la pompe en cuivre enlevée. Le fût et le socle sont écornés et le bac est en mauvais état. Sans refaire totalement l'édifice comme le préconisait l'architecte Roger Lhotellier, la commune entreprend en 1921 la rénovation de la fontaine dont le coût total s'élève à 1 812,56 F. C'est lors de ces travaux que le balancier de la pompe fut installé sur le côté et non sur le devant comme auparavant.

Cependant, au lendemain de la guerre, les fontaines et les puits ne sont plus suffisants pour alimenter en eau potable la population, et la municipalité fait installer des bornes-fontaines près de la mairie et dans une impasse donnant sur la Grande Rue. Puis, l'alimentation en eau

potable de la commune porte un coup fatal à la fontaine minérale. En 1919, un avant-projet de captation et de distribution d'eau potable n'est pas accepté et il faut attendre 1921, année de sécheresse et de grande difficulté en ce qui concerne l'alimentation en eau potable de Bruyères, pour que la municipalité reprenne à son compte le projet et essaie de le mener à son terme. Cela demande beaucoup d'efforts pour le mettre en place, d'autant que la commune n'a pas les crédits nécessaires. Néanmoins, le projet se concrétise et les habitants peuvent se raccorder au réseau d'eau de la commune et disposer ainsi de l'eau à domicile.

Épilogue

Si les Bruyérois continuent de tirer de l'eau à la fontaine minérale durant la première moitié du XX^e siècle, ils ne le peuvent plus aujourd'hui. Néanmoins, la fontaine fait partie du patrimoine historique de la commune au même titre que la mairie ou l'église et de ce fait, elle fait l'objet de toute l'attention de la municipalité. C'est ainsi qu'en 2006, elle est restaurée et illuminée. Par ailleurs, elle a donné son nom à la voie qui mène à Parfondru. Pour terminer ce récit, il convient de préciser qu'une autre fontaine, œuvre de Bernard Suau, a été installée en 2010 sur la place des Déportés et que celle-ci donne une eau fraîche et potable grâce à un bouton pressoir.



Jean-Pierre Allart
Mars 2025

Rubrique

« loisirs à la maison »

Recette du succulent à la rhubarbe :

Recette du succulent à la rhubarbe :



Un gâteau fruité et savoureux !
Ce succulent à la rhubarbe est un dessert parfait pour mettre en valeur ce fruit acidulé. Sa texture moelleuse et son goût légèrement sucré en font un régal pour les amateurs de douceurs fruitées.

Temps de préparation : 20 minutes

Temps de cuisson : 40 minutes

Temps total : 1 heure

Portions : 8 parts

INGRÉDIENTS :

- 500 g de rhubarbe
- 3 œufs
- 6 cuillères à soupe de sucre en poudre
- 8 cuillères à soupe de farine
- 1 sachet de levure chimique
- 4 cuillères à soupe de lait
- 4 cuillères à soupe d'huile neutre
- 20 g de beurre



PRÉPARATION :

• Préparation de la rhubarbe :

Épluchez et coupez la rhubarbe en petits morceaux. Si vous le souhaitez, saupoudrez-la d'un peu de sucre et laissez-la dégorger pendant environ 30 minutes.

• Préparation de la pâte :

Dans un saladier, battez les œufs avec le sucre en poudre jusqu'à ce que le mélange blanchisse.

Ajoutez le lait et l'huile neutre, puis mélangez bien.

Incorporez la farine et la levure chimique, puis mélangez jusqu'à obtenir une pâte homogène.

• Incorporation de la rhubarbe :

Ajoutez les morceaux de rhubarbe à la pâte et mélangez délicatement pour bien les enrober.

• Cuisson :

Préchauffez votre four à 180 °C (thermostat 6).

Beurrez un moule rond de 22 cm et versez-y la préparation.

Enfournez pour environ 35 à 40 minutes, ou jusqu'à ce que le gâteau soit doré et qu'un couteau inséré au centre en ressorte propre.

• Refroidissement et service :

Laissez refroidir le gâteau dans le moule pendant 10 minutes, puis démoulez-le sur une grille pour qu'il refroidisse complètement.

Servez tiède ou à température ambiante, éventuellement saupoudré de sucre glace.

Une recette simple qui met en avant la rhubarbe de manière délicieuse !

Bonne dégustation !!!

Rubrique

« loisirs à la maison » (suite...)

Astuces d'orthographe

STRATEGIES POUR MÉMORISER L'ORTHOGRAPHE DES MOTS



Nourrir ou nourrir ?

Nourrir prend **deux R**, car on fait au moins deux repas par jour.

La bonne réponse est :
nourrir



Courir ou courir ?

Courir prend **un seul R**, car on manque d'air en courant.

La bonne réponse est :
courir



Mourir ou mourir ?

Mourir prend **un seul R**, car on ne meurt qu'une fois.

La bonne réponse est :
mourir



Un artichaut ou un artichaud ?

Un artichaut se mange tiède, donc il se termine par un T et non par un D.

La bonne réponse est :
un artichaut



Un balet ou un ballet ?

Un balai prend **un seul L**, car il a un long manche.

Un ballet prend **deux L**, car on danse mieux sur ses deux jambes



L'hirondelle prend deux "l" car elle vole avec deux ailes !



La vieille a deux "i" autour du e car elle ne peut marcher qu'avec ses deux bâtons.



Bibliothèque Arsène Houssaye



L'ouverture au Public	Nos coordonnées
- Mardi :16 h 00 – 17 h 30 - Mercredi :14 h 00 – 17 h 30 - Vendredi :16 h 00 – 17 h 30 - Samedi :09 h 00 – 12 h 00	- Tél : 03 23 24 78 64 - Courriel : bibliotheque.bruyeres02@orange.fr - Site : https://bibliotheque-bruyeresetmonberault.fr/

Activités proposées les mercredis à la bibliothèque.

(sur inscription, places limitées).

• 05/03/2025 - Atelier Mardi-Gras :

Confection de masques et chapeaux de carnaval... Distribution de bonbons, et dégustation de crêpes !



• 26/03/2025 - Atelier Pâques :



Décoration d'œufs en plastique et en bois, dessins à colorier. Goûter, distribution de bonbons, et de chocolats.

• 21/05/2025 - Atelier Fête des Mères :

Les enfants ont réalisé un joli bouquet pour leur maman. Un petit mot doux dans chaque pétale ! Si vous souhaitez faire des « dons » de matériel et de jeux de société pour les activités, ou participer à l'encadrement lors des ateliers, au grand bonheur des enfants, cela sera avec plaisir !



D'octobre à juin, chaque élève a pu profiter de lectures à voix haute et du prêt de deux livres à chaque visite de sa classe avec les enseignants



Prix Merlieux des bibliothèques 2025



Lisez, échangez vos avis et coups de coeur, votez et rendez-vous à Merlieux le dimanche 5 octobre 2025 avec la lauréate et Marie-Joudinaud, lauréate 2024!

PRINCIPE : 1 lecteur = 1 voix
Aucune obligation d'avoir lu les 3 livres de la sélection pour voter (jusqu'au samedi 20 septembre).

Prix Merlieux des bibliothèques 2025 :

Après avoir lu cette sélection, vous pourrez participer au vote pour élire votre livre préféré :

- Dieu le fit (Anne BASSI)
- La dernière porte (Lise MARZOUK)
- Les choses de la nuit (Céline RIGHI)

D'autres activités à venir seront communiquées dans Panneau Pocket, et affichées à la bibliothèque.



« L'évasion est au bout des pages ...

ouvrez les yeux ! Ouvrez les livres ! » (S.C.)

Un conseiller Numérique à votre service

Le Numérique pour tous

Une aide dans vos démarches numériques ?
1 conseiller vous accompagne au plus près de chez vous.

Contactez le conseiller numérique le plus proche de chez vous.

03 23 24 74 77

CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

Du divertissement aux démarches administratives, les personnes éloignées du numérique ont tout aussi bien le droit d'être accompagnées à l'utilisation de ces outils que n'importe qui.

La transition numérique s'invite dans tous les domaines de la vie quotidienne. Pourtant, de nombreuses personnes restent éloignées du numérique. Dans le cadre de sa stratégie d'inclusion numérique, la municipalité de Bruyères et Montbérault s'est engagée dans une démarche d'accompagnement des citoyens : 1 conseiller numérique « France Services » accompagne les habitants dans les usages numériques quotidiens sur la commune.



Lucas FARINEAUX, notre conseiller numérique, vous recevra sur rendez-vous individuel et vous accompagnera sur une mini formation en ateliers afin de vous permettre de vous approprier progressivement les usages numériques du quotidien. Il vous sensibilisera également à la protection des données et à la vérification des informations.

Quelques exemples d'interventions :

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette...);
- Naviguer sur internet ;
- Envoyer, recevoir et gérer vos courriels ;
- Installer et utiliser des applications utiles sur vos smartphones ;
- Créer et gérer vos contenus numériques ;
- Connaître l'environnement et le vocabulaire numériques ;
- Favoriser un usage citoyen et critique du numérique (vérification des sources d'information, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux).



Pour bénéficier de ce service, vous devez prendre rendez-vous par :
Tél : 03.23.24.74.77 courriel : mairie.bruyeres@wanadoo.fr

Le comité des fêtes vous informe .



Beaucoup d'événements depuis le dernier bulletin ... Petit retour en arrière

● 22 novembre soirée beaujolais nouveau :



Beaujolais Nouveau. Début de soirée conviviale en présence d'une soixantaine de personnes ayant répondu présents. Le tout avec modération.



● 15 mars choucroute partie :

Choucroute partie et soirée dansante animée par Dominique et Titus qui ont emmené les quelques 110 participants jusqu'au bout de la nuit.



● 3 décembre Noël des enfants :

54 enfants de la commune ont participé à l'après-midi récréative animée par le clown RICO avant d'accueillir le Père Noël venu distribuer des friandises !



● 1^{er} février notre loto :

Désormais notre loto annuel a réuni plus de 160 joueurs venus tenter de repartir avec les différents lots proposés. Merci encore à nos partenaires toujours disponibles pour nous aider à bien doter les grilles.



26 mars chasse aux oeufs :

64 petits Bruyérois étaient inscrits mais seulement 47 sont venus ... Dommage ! Pour les présents, la chasse a été bonne et les enfants sont repartis les paniers bien remplis.



● Brocante du 1^{er} mai :

belle journée ensoleillée pour ce rendez-vous incontournable des brocanteurs de tout âge. Le Big-Bang de Bruyères et le manège pour enfants ont égayé la journée.

Animations prévues pour le 2^e semestre 2025 :

- vendredi 22 novembre : soirée beaujolais nouveau
- mercredi 4 décembre à 15h : arbre de Noël des enfants de Bruyères

N'hésitez pas à venir nous aider si vous souhaitez participer à l'animation de votre village.

Vous pouvez nous contacter par courriel : jaimemonvillagebruyeres@gmail.com
ou au 07 67 91 83 15

Les Sapeurs-pompiers de Bruyères-et-Montbérault



CENTRE DE SECOURS DE BRUYERES

Pour la traditionnelle brocante du 1^{er} mai, les pompiers de la commune étaient toujours présents, renforcés cette année par les jeunes sapeurs-pompiers.

Sous une journée particulièrement ensoleillée, les promeneurs ont pu venir se restaurer et s'hydrater. Encore un franc succès !

Bilan d'activité 2025 :

au 27 mai 2025, le centre de secours cumulait 165 sorties, essentiellement du secours à personne.

VENEZ TENTER L'AVENTURE HUMAINE DU VOLONTARIAT

Les sapeurs-pompiers volontaires, c'est 83 % des effectifs en action sur le terrain.

Devenir sapeur-pompier volontaire dans l'Aisne c'est :

- S'engager au profit de la collectivité,
- S'épanouir au sein d'une équipe solidaire,
- Établir un lien particulier avec sa commune.

Un sapeur-pompier volontaire est d'abord un homme ou une femme, qui a choisi de garder une disponibilité suffisante pour pouvoir répondre immédiatement à tout appel émis par le Centre d'Incendie et de Secours.

De 16 à 55 ans...

Si vous aussi, vous souhaitez vous mobiliser pour porter secours à la population et que vous pratiquez une activité sportive régulière :

LE VOLONTARIAT EST FAIT POUR VOUS !



RECRUTEMENT
JEUNES SAPEURS-POMPIERS

SAMEDI 30 AOÛT 2025 - DE 8H À 12H
AU CENTRE DE SECOURS DE BRUYERES-ET-MONTBERAULT

TU AS ENTRE 12 ET 14 ANS ?

RENDEZ-VOUS AU CENTRE, RUE DU TOUR DE VILLE
OU CANDIDATEZ EN LIGNE SUR LA PLATEFORME GEST JSP

Être sapeur-pompier volontaire, c'est devenir un acteur de cohésion sociale au sein de la vie locale ; mais également disposer de compétences, en matière de prévention et de sécurité, reconnues et appréciées par les employeurs.

Pour tout renseignement concernant les pompiers volontaires, contactez :
Lt Dominique CANIVET par courriel dcanivet@sdis02.fr ou par tél : 06.03.30.89.00

Association AC Bruyéroise



Contacts : Nicolas au 06 45 48 18 89 / Matthieu au 06 29 98 57 72
a.c.bruyeroise@gmail.com

Le 28 février 2025 s'est tenue l'assemblée générale de l'AC. Bruyéroise. Le rapport moral et d'activités ainsi que le rapport financier ont été présentés et adoptés à l'unanimité. Nous avons également évoqué le budget prévisionnel 2025, les prochains événements et récompensé chacun des adhérents (loisir et compétition).

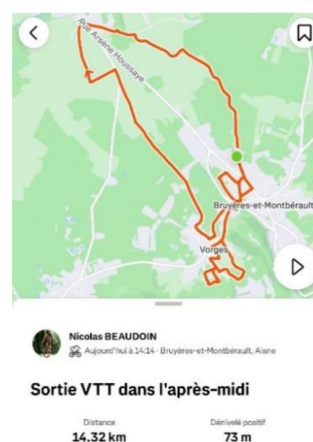
Nous tenions à remercier les membres présents, les parents, les enfants, les adhérents, les bénévoles, le speaker et madame le Maire.



École de vélo : semaines sportives !

Rendez-vous :

	3 à 10 ans	11 à 16 ans
Mercredi	10 h 30 – 12 h	14 h – 16 h
Samedi	14 h – 16 h Avec goûter offert à l'arrivée pour tous	



Essai gratuit pour deux séances tout au long de l'année !
N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations

Cette année encore, vous avez été nombreux à retrouver Matthieu et Nicolas pour une semaine sportive !

Le beau temps était au rendez-vous de notre semaine sportive d'avril, l'occasion de faire découvrir aux enfants de 5 à 16 ans différents sports tels que tir à l'arc, tchoukball, disc golf, course d'orientation, VTT, marche nordique et bien d'autres !!!!

Planning d'été :

Dates intervention	Lieu de rendez-vous
du 15 au 18 juillet 2025	salle des associations
du 21 au 25 juillet 2025	à définir
du 04 au 08 août 2025	stade municipal Bruyères
du 11 au 14 août 2025	à définir



Dès septembre 2025, plusieurs manifestations seront organisées (vélo, course à pied, courses caritatives...)

Toute l'actualité de l'association à suivre sur : <https://www.facebook.com/people/AC-Bruyeroise>

Association Bruyères Loisirs



L'association vous propose différentes activités sportives et culturelles, adhésion annuelle à l'association pour toutes les activités : 5 € (adulte) et 3 € (enfant).

Assemblée générale (exercice 2024) :

Elle s'est tenue le mercredi 7 mai 2025 à la salle des fêtes. La gestion de l'année 2024 a été validée à l'unanimité.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement :

L'association organise un Accueil de Loisirs Sans Hébergement du 7 juillet au 1^{er} août 2025 pour les enfants âgés de 3 à 13 ans. Les dossiers d'inscription ainsi que le planning des activités et sorties sont disponibles en mairie de Bruyères, sur le site de l'association :

<https://bruyeres-loisirs.neopse-site.com/>

et sur le site de la commune :

<https://bruyeres-et-montberault.fr/>



Au programme de cet ALSH :

- Mini camp au CPIE de Merlieux « séjour nature »
- Mini camp équestre à Bertaucourt.
- Activités sportives avec le CDSMR.
- Journées à La Frette et Axo'Plage.
- Laby'mais à Le Hérie-la-Viéville.
- Piscine Le Dôme.
- Sortie au « Dennylys Parc ».



Sorties BRUYERES LOISIRS :

Une sortie à Chantilly a été proposée le 22 juin 2025 avec visite guidée du château, des écuries et un spectacle équestre « Un jour à Paris ».

Saison 2025/2026

Reprise des activités sportives à la salle des fêtes :

Gymnastique d'entretien :

Lundi 1^{er} septembre de 18 h 15 à 19 h 15
et mercredi 3 septembre de 10 h à 11 h.

Yoga :

Mercredi 3 septembre de 19 h 30 à 20 h 30 et
jeudi 4 septembre de 17 h à 18 h

Pour ces 2 activités, 3 séances « découverte » sont proposées avant l'inscription définitive.



Randonnées pédestres :

À partir du 7 septembre 2025, chaque dimanche à 9 h, rendez-vous place des Leups.

Aquarelle :

Quelques aquarellistes amateurs se retrouvent toujours 2 lundis après-midi par mois pour mettre en pratique et échanger les techniques de leur passe-temps favori. Rendez-vous à 14 h au 10 rue du Tour de Ville.

Bonnes vacances

à toutes et tous.

Union Sportive Bruyéroise

Les actualités du club



Un bilan sportif et plein de promesses pour l'avenir

Avec la fin de la saison 2024-2025, l'Union Sportive de Bruyères (USB) s'illustre une fois de plus par son dynamisme et ses réalisations, tant sur le plan sportif que sur celui de l'engagement communautaire. Ce bilan reflète les efforts conjugués des équipes, des éducatrices et éducateurs, ainsi que des bénévoles qui œuvrent au rayonnement de notre club.

Seniors H : une saison à rebondissement



L'équipe fanion termine sur une honorable troisième place en championnat de D1, manquant de peu la montée en Régional 3. Les performances inégales face à des adversaires pourtant accessibles nourrissent quelques regrets, mais aussi une détermination à aspirer à de meilleurs résultats la saison

prochaine.



Notre équipe B, après un début de saison difficile marqué par des ajustements internes, a redressé la barre, notamment grâce à l'intégration de jeunes joueurs prometteurs. Quant à l'équipe C, elle a affronté des défis liés à l'effectif chaque semaine, un problème qui appelle des solutions structurelles.



Le football féminin à l'honneur



La saison a été riche en succès pour le football féminin, avec 54 licenciées réparties dans différentes catégories, de U6 à Séniors. Nos U8-U9 ont su rivaliser avec des équipes masculines, tandis que les U13 ont obtenu leurs premières victoires grâce à un travail assidu. Ces progrès sont le fruit des efforts de nos

éducatrices Mathilde, Éloïse et Morgane.



Notre équipe première féminine, évoluant au niveau régional, termine à une brillante quatrième place et poursuit son parcours en Coupe de l'Aisne. L'équipe de foot à 8 achève la saison avec une seconde place en D2, promettant

des résultats encore meilleurs l'an prochain.



Pour la rentrée sportive 2025 2026, des journées portes ouvertes, durant les entraînements, offriront l'opportunité aux filles nées entre 2010 et 2020 de découvrir le football dans un cadre convivial et à partir de 2009 pour intégrer la catégorie adulte. Par ailleurs, le club attend avec impatience les résultats concernant l'obtention du label Bronze pour son école de foot féminin.

Nos vétérans toujours présents



Enfin, nous ne pouvions pas terminer cette édition sans adresser ce petit clin d'œil à nos chers vétérans qui se sont brillamment comportés dans le championnat. Même si la coupe DESMAREST n'a pas été en leur faveur cette année, ils méritent toute notre admiration. Un immense merci à Hervé,

Philippe, Serge, sans oublier Mimi, qui a cette année quelques soucis de santé et à qui nous souhaitons de vite se remettre afin d'être avec son équipe dès la rentrée prochaine.

Les jeunes en pleine ascension

L'équipe U17, composée majoritairement de joueurs U16, a réalisé une saison remarquable en Division 1, augurant des perspectives prometteuses pour la prochaine saison. Ces jeunes talents incarnent l'avenir du football bruyérois.

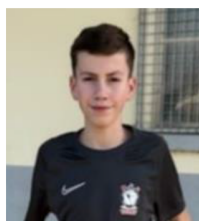


N'oublions pas nos équipes de foot à 8 et à 5, qui ont progressé toute la saison sous la responsabilité de Hugo, Sacha, Nael, Alex, Patrick, Pascal, Julien, Alexandre, Jérémy et Kelyan. Ils ont démontré une grande détermination et un esprit d'équipe remarquable en surmontant de nombreux défis tout au long de l'année. Chaque membre a contribué à sa manière aux succès obtenus sur le terrain, que ce soit par des prouesses techniques, une stratégie

intelligente ou un soutien inébranlable. Leur dévouement et leur persévérance méritent d'être célébrés, car ils ont tous montré une amélioration significative dans leur jeu et ont renforcé la cohésion du groupe. Bravo pour vos remarquables efforts et vos belles victoires !



Un engagement exemplaire dans l'arbitrage



Le club tient à mettre à l'honneur deux de ses membres, Sébastien Louchard et Jules Marquette, pour leur engagement exemplaire. En février, tous deux ont brillamment réussi leur examen d'arbitre, répondant ainsi à une exigence administrative de la ligue. Leur dévouement et leur passion pour le football témoignent de leur engagement envers le club et ses valeurs.



Nous les remercions chaleureusement et leur souhaitons pleine réussite dans leur nouvelle fonction, essentielle mais souvent incomprise autour des terrains. Bravo à eux !

Agenda à ne pas manquer

- Assemblée générale : vendredi 4 juillet 2025 à 19 h 00
- Fête du foot : dimanche 6 juillet 2025 à 10 h 00 au stade
- Concours de boules : samedi 6 septembre 2025 à 13 h 00
- Reprise des entraînements jeunes : mercredi 3 septembre 2025
- Inscriptions nouveaux licenciés : dès le mercredi 3 septembre 2025

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à faire de cette saison un succès. Ensemble, continuons à faire vivre le football à Bruyères pour les années à venir !

Mémento des numéros utiles



Numéros d'urgence

URGENCE : QUI APPELER ?

15 Samu
17 Police Secours
18 Pompiers
114 Urgences sms
112 Partout en Europe

Urgence santé

Hopital de Laon.....03 23 24 33 33
Maison médicale.....15
Pharmacie.....03 23 24 77 07

Urgences réseaux

ENEDIS Electricité.....0 972 67 50 02
GRDF.....0 800 47 33 33
Noréade Eau et Assainissement.....03 23 04 56 00
SIRTOM.....03 23 26 80 00

Urgences sociales

Assistance aux violences conjugales.....3919
Samu Social.....115

Les services de voirie du SIRTOM

• Périodicité de ramassage des containers :

Pour le village de Bruyères et Mointbérault

Containers	Déchets	Jour	Heure	Semaine
Couvercle marron	Végétaux du jardin du 1 ^{er} avril au 30 novembre	Lundi	8 h 45	Toutes les 3 semaines: 07/28/04 - 19/05 - 09/30/06 - 21/07 11/08 - 01/22/09 - 13/10 - 03/24/11
Couvercle gris	Ordures ménagères Queue de tri	Mardi	5 h 30	Tous les 15 jours semaine paire
Couvercle jaune	Emballages et recyclage	Mardi	5 h 30	Tous les 15 jours semaine impaire



Tous les autres déchets sont à traiter par les usagers eux-mêmes.

Pour le hameau de Montbérault :

Emballage et Papier : Le lundi à partir de 5 h 30 Semaine de ramassage IMPAIRE

Ordures ménagères : Le Lundi à partir de 5 h 30 Semaine de ramassage PAIRE

Déchets verts : du 1^{er} avril au 30 novembre : le jeudi toutes les 3 semaines

03/04 - 24/04 - 15/05 - 05/06 - 26/06 - 17/07 - 07/08 - 28/08 - 18/09 - 09/10 - 30/10 - 20/11

Contact du Sirtom : tél : 03 23 26 80 00 / <https://www.sirtom-du-laonnois.com/>



Ouverture du bureau de Poste : du mardi au samedi de 9 h à 12 h

Attention : fermeture du 25 au 30 août

Permanence de la GENDARMERIE : le mercredi de 9 h à 12 h dans les locaux de la mairie



Contactez les services municipaux :

Le secrétariat de mairie vous accueille selon les horaires d'ouverture suivants :

- Lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
- Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
- Mercredi de 9 h à 12 h
- Jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
- Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
- Samedi permanence de 10 h à 12 h

• Par téléphone : 03 23 24 74 77 • Par courriel : mairie.bruyeres@wanadoo.fr • Via le site officiel de la commune : rubrique « contact » <https://www.bruyeres-et-montberault.fr>